

# DEUXIEMES RENCONTRES CINEMATOGRAPHIQUES

## « BEAUNE TO BAMAKO »

### RAPPORT GENERAL

Les 20 et 21 février de l'an deux mille quatre, se sont tenues dans la salle du Cinéma Babemba de Bamako les Rencontres cinématographiques "Beaune to Bamako " ces journées cinématographiques ont enregistré la participation des délégués venant de nombreux pays de la Sous région, notamment

Mali. Sénégal, Niger, Bénin, Côte d'ivoire, Nigeria, Togo, Guinée (Conakry), Burkina Faso, et Ghana;

Pays invités excusés: Liberia, Sierra Leone, Guinée Bissau, Cap Vert, Gambie.

Le représentant de l'Ambassade de la Mauritanie au Mali a participé à l'ouverture des travaux.

Ont également pris part à ces rencontres, les représentants de l'ARP (Société des Auteurs Réalisateurs Producteurs Français) Messieurs Costa-Gavras et François Margolin ainsi que Mahamane Lamine Touré conseiller UCECAO, résident à Paris.

Au nombre des personnalités qui ont honoré de leur présence la cérémonie d'ouverture des Journées cinématographiques, il faut citer la présence de Monsieur le Ministre de l'Education Nationale et Monsieur le Ministre des Mines de l'Energie et de l'Eau du Mali, l'Ambassadeur du Burkina Faso, ainsi que les représentants des Ambassades de la France, de la Mauritanie, de l'UNESCO, du PNUD et de la FEPACI.

L'objectif principal de ces rencontres était:

- D'Identifier le rôle de l'Etat dans l'industrie cinématographique et de l'audiovisuel en Afrique de l'ouest
- D'Elaborer une stratégie pour la relance de l'industrie cinématographique et de l'audiovisuel.

Pour ce faire, les Rencontres Cinématographiques " Beaune to Bamako " devraient servir de cadre d'échange permettant de :

- Cerner les obstacles et autres insuffisances auxquels le Cinéma Africain est confronté,

- Trouver à partir des réflexions les voies et moyens permettant la mise en oeuvre d'une meilleure politique cinématographique de la sous région.
- Sensibiliser les autorités sur les enjeux et opportunités qu'offre le cinéma en vue du développement de l'Afrique.

## **I - La cérémonie d'ouverture**

L'ouverture officielle des journées cinématographiques a été présidée par Madame Ba Aïssata représentante du Ministre de la Culture a été marquée par deux allocutions.

Lors de son allocution, Monsieur Souleymane Cissé Président du Bureau Central de l'UCECAO a souhaité la bienvenue aux participants et s'est félicité de la présence des nombreux délégués venus de toute la sous région. Il s'est dit particulièrement flatté de la présence du cinéaste de renommée internationale Monsieur Costa-Gavras qui par sa venue, a honoré le Mali, les pays de l'Afrique de l'Ouest et tous ceux qui aiment le Cinéma.

Monsieur Souleymane Cissé a remercié les différents partenaires de cette manifestation, plus particulièrement le Président de la République du Mali, le Premier Ministre et tout le Gouvernement Malien, le Service de la Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France au Mali, de l'UNESCO et l'UEMOA.

Au nom de son Département ministériel, MadameBah, la représentante du Ministre de la Culture a rappelé l'engagement des autorités de la Troisième République du Mali à apporter leur soutien au Cinéma Africain en général et Malien en particulier.

Elle a réaffirmé la volonté du Gouvernement malien à mettre tout en oeuvre pour aider la résolution des problèmes auxquels sont confrontés les Cinéastes Africains. Elle a enfin souhaité un plein succès aux travaux des deuxièmes rencontres cinématographiques de Bamako.

En marge des travaux de ces Rencontres, une délégation de l'UCECAO a été reçue par le Ministre de la Communication et des Nouvelles Technologies de l'Information, Porte Parole du Gouvernement.

La délégation constituée par les représentants des pays participants et conduite par Monsieur Souleymane Cissé accompagné de Monsieur Costa-Gavras a présenté à monsieur le Ministre

de la Communication et des Nouvelles Technologies de l'Information ainsi qu'au Gouvernement malien leurs sincères remerciements pour avoir autorisé et soutenu les présentes concertations cinématographiques à Bamako.

Les délégués ont saisi cette occasion pour insister sur les objectifs assignés à l'UCECAO et les difficultés qui entravent ses efforts à bâtir une économie assainie du cinéma africain au Mali et dans toute la sous région.

Par ailleurs, le Ministre de l'Artisanat et du Tourisme, Monsieur Bah N'Diaye, qui a bien voulu offrir un déjeuner à l'ensemble des participants à la rencontre, a assuré les membres de la délégation du soutien indéfectible du gouvernement du Mali pour le rayonnement du « Cinéma Africain ».

Les deuxièmes journées cinématographiques « Beane ta Bamako » ont également été marquées par la projection des films :

- *Amen de Costa-Gavras le 20 Février 2004;*
- *Waati de Souleymane Cissé le 21 Février 2004.*

La projection de Amen a été précédée de la remise du PRIX N'FA CISSE à trois personnalités de marque pour leur engagement dans la cause du cinéma africain :

- **L'acteur Ibrahima Sory Koïta dit Bomba** à titre posthume. Le prix a été remis par **le Secrétaire Général du Ministre de l'Artisanat et du Tourisme ;**
- **Professeur Sékené Mody Sissoko.** Le prix a été remis par **l'Ambassadeur de l'Union Européenne;**
- **Le Cinéaste Costa-Gavras.** Le prix a été remis par **Monsieur Mohamed Lamine Traoré Ministre de l'Education Nationale.**

## **II - Communications et Débats**

Les communications et les débats forts enrichissants qui ont suivi, ont été présidés par:

Monsieur Bréhima Mariko conseiller technique au Ministère de la Jeunesse et des Sports du Mali (modérateur), assisté de Messieurs Costa-Gavras, Souleymane Cissé. François Margolin et le Professeur Sékené Mody Sissoko (Président du Comité d'Appui à

l'UCECAO).

Le rapporteur général était Monsieur Sissoko El hadji Boua Kanté, assisté de Monsieur Bertrand Gomez et de Monsieur Guidado B. Touré.

Les communications et débats ont concerné tous les sujets et questions de la filière cinématographique. Deux thèmes centraux largement évoqués dans les interventions des délégués régionaux ont été retenus pour les travaux en atelier. Ce sont :

1 – L'état des lieux et l'examen des conditions économiques, juridiques du développement d'une filière de reproduction et de distribution de vidéo cassettes propre à l'Afrique de l'ouest. A ce titre il faut mettre à profit les exemples du Ghana et du Nigéria.

2 – Les conditions de création de fonds de soutien pour les différents secteurs du cinéma. Quels acteurs économiques ? Quelles ressources ? Quels outils promotionnels et quelle organisation pour quels types de cinéma ?

### **III - Recommandations**

Un constat général a été fait. Le Cinéma Africain est terriblement « grippé ». Et ce malaise n'épargne aucun acteur économique ou professionnel du cinéma et de l'audiovisuel, aucun état africain de la sous région en, affectant gravement les trois maillons de la chaîne du secteur cinématographique à savoir : La production, la distribution et l'exploitation. Les travaux ont abouti aux recommandations ci-après.

#### **1 - Production**

Considérant qu'il ne saurait y avoir de distribution ni d'exploitation sans la production, nerf de l'industrie cinématographique, les travaux des deuxièmes rencontres cinématographiques «Beaune to Bamako », recommandent de :

- Mettre en commun dans la sous région les moyens (Acteurs, Techniciens, Producteurs, Exploitants) dans la perspective de la dynamisation du cinéma africain.
- Favoriser les accords de coproduction Sud / Sud et Nord / Sud.
- Mettre en place dans les plus brefs délais une cellule de production des Films africains sur support vidéo en général et sur cassettes vidéo en particulier.

- Inciter les différentes chaînes nationales de télévision à soutenir la coproduction du Cinéma Africain.
- Favoriser le tournage sur support numérique.
- Encourager la coopération entre les télévisions et les cinémas nationaux

## **2 - Distribution –Exploitation -Diffusion**

Considérant le délabrement des circuits de distribution, la réquisition des salles de cinéma pour des activités commerciales classiques au détriment des projections cinématographiques, ..., les travaux recommandent de :

- Favoriser l'échange des programmes entre les télévisions nationales.
- Inciter les chaînes de télévisions nationales à l'achat des films africains en complément des efforts forts louables faits par CFI. Et les autres fournisseurs.
- Mettre en place un Cinéma itinérant dans chaque pays.
- Maîtriser les recettes du film africain par la mise en place de mécanismes permettant une meilleure distribution des dividendes sur la vente, l'exploitation, et la diffusion, en particulier, par la création d'une billetterie nationale centralisée.
- Equiper les salles de projection vidéo et ( ou ) numérique
- Mettre à la disposition de chaque UCECAO locale par le pays concerné, de salles de cinéma appropriées.

## **3 - Promotion**

Considérant le manque de marché africain pour le cinéma africain, la faiblesse de la communication autour de la dimension culturelle et économique du cinéma, les travaux recommandent de :

- Elaborer une véritable politique de marketing du film africain.
- Demander une meilleure implication des chaînes de télévisions nationales dans la promotion des films travers les espaces appropriés.
- Diffuser les Films Africains sur les lignes aériennes africaines par les compagnies qui les exploitent notamment, Air France.
- Créer des émissions TV sur le cinéma africain ( débats / Entretiens et Reportages).
- Préserver le patrimoine cinématographique africain en sauvant les archives existantes et en instaurant une politique vigoureuse de conservation et de consultation.

#### **4 - Formation**

Considérant le déficit de formation dans la filière et le manque d'informations sur les structures existantes, les travaux recommandent de :

- Créer une école sous-régionale des métiers du cinéma
- Regrouper les informations pédagogiques, financières et logistiques sur les écoles locales existantes.
- Renforcer et re-dynamiser les écoles de formation existantes en Afrique de l'Ouest.

#### **5 - Piraterie**

Considérant les proportions atteintes par la production illicite des œuvres cinématographiques et aujourd'hui, la disponibilité quasi- simultanée de la production officielle et de la copie pirate les travaux recommandent de :

- Inviter les gouvernements des Etats à lutter vigoureusement contre la piraterie, les pirates et leurs complices.
- Inviter les gouvernements à faire respecter les droits des Producteurs-Auteurs Réalisateur face à des organisations de pillage des œuvres, en appliquant strictement des lois contre les voleurs et les receleurs.
- Donner les moyens à l'UCECAO de produire en quantité et en qualité à des prix et des délais concurrençant ceux des pirates.

#### **6 - UCECAO**

Considérant que l'UCECAO constitue une véritable chance pour la sauvegarde du cinéma africain et de la culture africaine à travers la défense de la production, de la distribution, de l'exploitation puis, la sauvegarde de ce patrimoine culturel, les travaux recommandent de :

- Inviter les membres (le l'UCECAO s'acquitter régulièrement de leurs cotisations.
- Mettre en Oeuvre les résolutions des journées cinématographiques de 2003 de Bamako en général et en particulier, la journée du cinéma africain à Paris en collaboration avec l'ARP.
- Créer un site WEB pour l'UCECAO.
- Créer un bureau local UCECAO dans chaque pays membres de l'UCECAO.
- Favoriser la participation des Femmes aux métiers du cinéma et de l'audiovisuel.
- Créer le label d'édition « UCECAO » sur support numérique.

- Rendre effective la représentation institutionnelle de l'UCECAO auprès des organisations sous-régionale spécialement auprès de la CEDEAO, de l'UEMOA et de l'UNESCO.
- Effectuer une tournée sous-régionale pour donner une meilleure visibilité à l'UCECAO
- Identifier, au cour de cette tournée du bureau de l'UCECAO, les contours de la piraterie au niveau de chaque Etat.
- Consacrer une journée de réflexion sur le fléau de la piraterie lors des 3<sup>ème</sup> Rencontres de L'UCECAO
- Mettre en place une charte de déontologie des cinéastes Africains.
- Mettre en place une carte nationale UCECAO dans chaque pays.
- Intensifier les démarches pour la construction du futur siège de l'UCECAO.

## **IV - Conclusion**

De sa création à aujourd'hui, le bilan des actions de l'UCECAO est éloquent. Cependant une participation plus effective de l'ensemble de ses membres aurait permis des avancées plus importantes et le décollage réel de programmes efficaces pour l'organisation de l'économie de la filière puis la structuration du marché. En effet, c'est de celle mobilisation dont dépend la survie de l'UCECAO.

La création d'un marché africain pour le cinéma africain, la défense de ce marché à travers celle des métiers du secteur, la sauvegarde et l'enrichissement du patrimoine culturel cinématographique nécessite un fort soutien des opérateurs économiques, des partenaires au développement, des pouvoirs publics et des bailleurs de fonds.

Les gouvernements des Etats des pays concernés doivent afficher une plus grande volonté politique et participer activement à la conception et la mise en œuvre des programmes de sauvegarde du cinéma africain mis en place par l'UCECAO ou localement par un pays.

Les cinéastes africains ont la capacité de relever les multiples défis qui les interpellent. Pour ce faire, ils doivent participer activement à l'élaboration des différents programmes, à leur

mise en œuvre en soutenant activement les actions locales de chaque pays et celles de l'UCECAO. Ils pourront ainsi sensibiliser toute la communauté africaine et internationale au « cri » de détresse de toute la profession.

La commission des rapporteurs :

**Sissoko El hadji Boua Kanté**

(CT/MDCMEIA/DGIA)

**Bertrand Gomez**

(Professeur de Philosophie)

**Guidado B. Touré**

(Conseiller consultant)